



EN DIRECT DU
Comité
Social
et Economique

CSE du 16 MAI 2023 dédié à France Travail

Un projet de loi appelé « Pour une Nouvelle Société du Travail et de l'Emploi » en cours d'élaboration devrait être finalisé fin juin et donc débattu cet automne au sénat puis à l'Assemblée Nationale. Il transformera Pôle Emploi en l'opérateur France travail au 1^{er} janvier 2024.

Son rôle sera de fournir à la gouvernance et à l'ensemble des autres acteurs les éléments pour les aider à décider demain ce que sera le service public de l'emploi. Bien entendu il sera attendu aussi sur la restitution des résultats.

Demain l'ensemble des acteurs France Travail devra agir avec un système d'information unifié réalisé sur la base de notre Système d'Information.

La gouvernance de France Travail contiendra 4 niveaux : National, Régional, Départemental et Local.

Pour le SNU, il est évident, que l'expérimentation BRSA en Aveyron est le premier élément de l'arrivée de France Travail, pour preuve, en illustration, la direction nous a ainsi exposé que pour cette expérimentation :

- Les données sociales professionnelles sont désormais transmises au conseil départemental. Une fois reçues par la maison départementale, les DE sont reçus sous 3 jours à Pole Emploi dans le cadre de leur recherche d'emploi directe. Se pose donc la question de la charge de travail et de la planification des périodes estivales ?
- les moyens financiers (près d'un million d'euros) ont été dédiés au Conseil Départemental et rien n'a été attribué à pôle-emploi qui reste à iso effectif avec pourtant de nouvelles missions. ce qui ne laisse rien présager de bon...
- L'orientation socio-professionnelle sera quant à elle transférée vers l'Acco GLO de Pôle-Emploi. Toujours à effectif constant !

Le SNU alerte sur la surcharge d'activité au sein de Pôle Emploi. La Direction parle d'un partenariat avec le GIP « les entreprises s'engagent »... et l'implication de deux conseillers de prospection « Aveyron recrut' »

Comment ne pas d'ores et déjà y voir un dépeçage de Pole Emploi, notamment sur l'activité SE, ou tout du moins une mise en concurrence sans aucun moyen supplémentaire?

D'autant que le pilotage par les chiffres perdurera, la performance comparée donc.

Le SNU constate qu'une fois de plus la transparence tant promise n'existe pas tant le flou est partout et l'information opaque... s'agirait-il d'une coquille vide ou au contraire d'une casse en règle du Service Public déjà engagé dans d'autres secteurs ?

Ne soyons pas dupes, certains détiennent les informations et le SNU se battra pour les obtenir afin d'informer les personnels sur le devenir de leurs emplois, de leurs missions et de leur métier.

Nous contacter : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr

 @SNUPEOCCITANIE

 @snupeoccitanie

 snu_pole_emploi_fsu_occitanie

www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie